

Décapant Air Line

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
**NETTOYANT MEK DURAPIPE**

**1.1 Nom commercial :** Nettoyant MEK Durapipe  
Code produit : 0,5 litre – 03 463 395

**1.2 Fabricant :** Durapipe UK  
Walsall Road  
Cannock, Staffordshire  
WS11 3NS  
Angleterre

**1.3 Téléphone d'urgence :** Tél. : +44 1543 279909

<b>2. Composition chimique :</b>	N° cas	N° CE	Poids %	Symboles	Phrases R
Méthyléthylcétone	78-93-3	201-159-0	100	F, Xi	11-36-37-66-67

**3. Risques :**

- Très inflammable (R11)
- Irritant pour les yeux (R36)

**4. Premiers soins :**

**Inhalation :**

- Amener immédiatement le patient à l'air libre.
- Maintenir le patient au chaud et au calme.
- Consulter immédiatement un médecin.

**Ingestion :**

- Ne pas faire vomir en raison du risque d'aspiration dans les poumons.
- Consulter immédiatement un médecin.

**Contact avec la peau :**

- Sécher la zone concernée en utilisant de l'essuie-tout ou tout autre produit similaire pour absorber l'excédent.
- Laver immédiatement la zone affectée en utilisant de l'eau et du savon en abondance.
- Ne pas utiliser de solvants pour nettoyer la peau.
- Enlever les habits souillés et les laver avant de les remettre.
- Consulter un médecin si l'irritation persiste.

**Contact avec les yeux :**

- En cas de projection dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire.
- Consulter immédiatement un médecin.

**5. Mesures anti-incendie :**

**Moyens d'extinction :**

- Stopper l'écoulement du produit vers l'incendie. Utiliser du sable, de la terre ou toute autre matière inerte absorbante.
- L'incendie peut être éteint en utilisant de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
- NE PAS utiliser d'eau.
- Peut former des mélanges vapeur/air explosifs.
- Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir d'importantes distances vers une source d'ignition et provoquer un retard de flamme.

**Produits de combustion dangereux :**

- Le feu ou des températures élevées créent des gaz/vapeurs/fumées toxiques.
- En cas d'incendie, ne pas respirer les vapeurs.

**Procédures anti-incendie spéciales :**

- Un appareil respiratoire autonome devrait être porté.
- Refroidir avec de l'eau les récipients exposés aux flammes et continuer à le faire bien après l'extinction de l'incendie.

## 6. Mesures à prendre en cas d'écoulement accidentel (fuite ou déversement) :

- Eteindre toutes les sources d'ignition.
- Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir d'importantes distances vers une source d'ignition et provoquer un retard de flamme.
- Eviter les étincelles, les flammes, la chaleur et de fumer.
- Ventiler la zone affectée.
- Eviter d'inhaler les vapeurs.
- Absorber la matière déversée à l'aide de sable, de terre ou de toute autre matière inerte absorbante.
- Essuyer ou ramasser à la pelle la matière déversée en utilisant des outils à main anti-étincelles.
- Transvaser dans un récipient scellable (métallique ou en PE) et étiqueter ce dernier.
- Placer les récipients fermés dans un endroit de stockage sûr pour la mise au rebut.
- Empêcher que la matière déversée ne pénètre dans les canalisations, le sol ou les cours d'eau à l'air libre. Si cela se produisait, avertir immédiatement l'Agence de l'eau.
- Toujours porter des vêtements de protection.

---

## 7. Stockage et manipulation

### 7.1 Stockage :

- Stocker dans un récipient fermé dans un endroit sec et ventilé.
- Ne pas stocker en dessous de 5 °C.
- Ne pas stocker au-dessus de 30 °C.
- Conserver à l'abri des sources d'ignition.
- Ne pas stocker avec des caoutchoucs et des plastiques.
- Conserver à l'abri des agents oxydants.
- Stocker dans un magasin spécial pour matières très inflammables.
- Un stockage prolongé peut conduire à la formation de peroxydes.

### 7.2 Manipulation :

- Ne pas inhaler les vapeurs/fumées.
- Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
- Eviter de renverser ainsi que de mettre en contact avec la peau et les yeux.
- Lors de l'utilisation, peut former un mélange air/vapeur inflammable/explosif.
- Conserver à l'abri des sources de chaleur et d'ignition.
- Prendre des mesures de sécurité pour se protéger des décharges statiques.
- Ce produit peut être utilisé conformément aux spécifications des *Highly Flammable Liquids and Liquefied Petroleum Gasses Regulations*.

---

## 8. Précautions à prendre pour éviter l'exposition/la protection personnelle :

	N° Cas	STD.	EXP. LT 8 heures	EXP ST 15 min
Méthyléthylcétone	78-93-3	OES	200 ppm (Sk)	300 ppm (Sk)

OES = limites d'exposition professionnelle. Limites issues de EH40 : limites d'exposition professionnelle.

- Mesures de contrôle du processus :
- Utiliser des mesures de contrôle technique pour ramener la pollution de l'air à des niveaux autorisés.
  - Fournir une douche oculaire.
- Ventilation :
- Fournir un système de ventilation général et local approprié.
- Equipement de protection :
- Porter des gants de protection s'il existe un risque raisonnablement probable de contact direct ou d'éclaboussement.
- Protection des yeux :
- Porter les lunettes de protection approuvées en cas d'exposition raisonnablement probable des yeux.
- Autre protection :
- Porter des vêtements de protection s'il existe un risque raisonnablement probable de contact direct ou d'éclaboussement.
- Appareil de protection respiratoire :
- Si la ventilation est insuffisante, des appareils de protection respiratoire adéquats doivent être portés. CCROVF, CCR avec masque de protection respiratoire anti-vapeurs organiques et masque intégral.
- Procédures professionnelles en matière d'hygiène :
- Retirer rapidement les vêtements non imperméables qui ont été contaminés.
  - NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL.
  - Il est interdit de manger et d'utiliser des fontaines à eau à proximité de la zone de travail.
  - NE PAS manger ou boire lors de l'utilisation de ce produit.
  - Se laver à la fin de chaque poste ainsi qu'avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les sanitaires.

**9. Informations sur les caractéristiques physiques et sur la sécurité :**

Aspect :	- Liquide, transparent
Odeur/goût :	- Forte odeur de solvant
Point d'ébullition :	- 79-80 °C
Point d'éclair :	- -5 °C (CC)
Densité :	- 0,81 kg/m <sup>3</sup> à 20 °C
Solubilité dans l'eau :	- Soluble dans l'eau. Miscible avec la plupart des solvants organiques.
Limite supérieure d'explosion :	- 11,5 % (dans l'air)
Limite inférieure d'explosion :	- 1,8 % (dans l'air)
Point d'auto-inflammation :	- 515 °C
Valeur de solubilité :	- 26,3 % par poids
Poids mol (au poids) :	- 72,12
Pression de vapeur :	- 9,99 Pa à 20 °C
Seuil olfactif (inférieur) :	- 25,00 ppm
Seuil olfactif (supérieur) :	- ? ? ? ? ppm
Méthode de détermination du point d'éclair :	- TOC (Tag open cup)
Densité de vapeur (Air =1) :	- 2,42
Taux d'évaporation :	- 6,00

---

<b>10. Stabilité et réaction :</b>	- Ne pas exposer à la chaleur, aux étincelles, aux flammes, à l'humidité et à la lumière. - Lors de l'utilisation, peut former un mélange air/vapeur inflammable/explosif. - Non compatible avec les peroxydes organiques. - Non compatible avec des substances oxydantes. - La dégradation thermique génère des oxydes de carbone.
------------------------------------	---

---

<b>11. Données toxicologiques :</b>	- Irritant pour les yeux. - Un contact prolongé avec la peau peut provoquer un dégraissage de la peau, des irritations, et dans certains cas une dermatose. - L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer des irritations avec narcose à des concentrations supérieures à 300 ppm. - L'ingestion provoque des brûlures et des irritations.
-------------------------------------	---

---

<b>12. Informations environnementales :</b>	- La pollution de l'environnement devrait être évitée. - Le produit est facilement biodégradable et ne se bio-accumule pas.
---	--

---

<b>13. Mise au rebut des déchets :</b>	- Ce produit et/ou son récipient doivent être traités comme des déchets dangereux. - Ne pas vider dans les canalisations. - La mise au rebut doit se faire conformément aux législations locales et nationale. - En Grande-Bretagne, les stocks excédentaires doivent être déclarés en tant que « Déchet spécial ». Se reporter aux « <i>Control of Pollution (Special Waste) Regulations 1980- SI 1709</i> ».
--	---

**14. Transport :**

Appellation réglementaire adéquate : ? ? ? ?

**UN :**

N° UN :	1193
Groupe d'emballage :	II
Classe de risques :	3 3o(c)

**Route/Rail (ADR/RID) :**

N° UN ADR :	1193
N° article ADR :	3, b
Termcard :	30G30
Classe de risques ADR :	3 3o(c)

**Mer (IMDG) :**

N° UN IMDG :	1193
N° de page IMDG :	3226
EmS IMDG :	3-05
Classe de risques IMDG :	3.2
Groupe d'embal. IMDG :	II
MFAG IMDG :	300
Polluant marin :	non

**Air (OACI/IATA) :**

N° UN OACI :	1193
Groupe d'embal. OACI :	II
Classe de risques OACI :	3

#### 15. Réglementations :

- Les réglementations COSHH s'appliquent en GB.
- Le *Environmental Protection Act* s'applique en GB.
- Le stockage et l'utilisation de ce produit sont assujettis aux spécifications des *Highly Flammable Liquids and Liquefied Petroleum Gasses Regulations 1972*.
- Cette fiche de données de sécurité ne constitue pas une évaluation des risques professionnels.
- Les informations communiquées dans cette fiche de données de sécurité sont issues de la connaissance des composants individuels.
- Les données communiquées ne s'appliquent que lorsque le produit est correctement utilisé. Le produit n'est pas commercialisé comme convenant à d'autres applications – de telles utilisations peuvent générer des risques non énumérés dans cette fiche. Ne pas utiliser pour d'autres applications sans avoir préalablement consulté le fabricant.
- Les informations communiquées sont fondées sur les connaissances et l'expérience actuelles. Cette fiche de données de sécurité décrit le produit en termes de mesures de sécurité et n'implique aucune garantie quant aux propriétés du produit.

#### Phrases de risque :

- Très inflammable (R11)
- Irritant pour les yeux et le système respiratoire (R36/37)

#### Mentions de sécurité :

- Conserver hors de la portée des enfants (S2)
- Stocker le récipient dans une pièce bien ventilée (S9)
- Conserver à l'abri des sources d'ignition – interdiction de fumer (S16)
- Eviter les projections dans les yeux (S25)
- Ne pas jeter dans les canalisations, traiter ce produit et son récipient comme des déchets dangereux ou les amener à un point de collecte des déchets spéciaux (S29/56)
- Prendre des mesures de sécurité pour se protéger des décharges statiques
- Porter des vêtements et des gants de protection adéquats (S36/37)

#### Références réglementaires en GB :

- *Highly Flammable Liquid Regulations 1972*.
- *Health and Safety at Work Act 1974*.
- *Control of Substances Hazardous to Health Regulations 1988*.

---

#### 16. Informations supplémentaires :

- R66 : L'exposition répétée peut provoquer le dessèchement et le craquement de la peau.
- R67 : les vapeurs peuvent provoquer la somnolence et des vertiges.
- Se reporter à la fiche technique du produit pour l'utilisation et les applications prévues.
- Si vous avez acheté ce produit pour le fournir à un tiers pour une utilisation professionnelle, il est de votre responsabilité de communiquer les informations de cette fiche à toute personne manipulant ou utilisant ce produit.
- Si vous êtes un employeur, il est de votre responsabilité d'informer vos salariés, ainsi que toute autre personne qui pourrait être affectée, des dangers énumérés dans la présente fiche et de toutes les précautions qui doivent être prises.
- Cette fiche de données de sécurité est fondée sur les informations sur la sécurité à notre disposition à la date de publication de ce document. Elle remplace toutes les versions précédentes et il est demandé aux utilisateurs de vérifier que leur fiche est à jour. Détruisez toutes les fiches de données antérieures – en cas de doutes, veuillez contacter Durapipe UK Ltd.

Date de publication : 14/08/2002